

Chronologie indicative de la seconde guerre mondiale

Les événements relatifs à Tours et au département d'Indre-et-Loire sont indiqués en caractères gras.

1939

1^{er} septembre : invasion de la Pologne par l'Allemagne, *Blitzkrieg* (guerre-éclair)

3 septembre : déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne

3 septembre-10 mai 1940 : « Drôle de guerre », aucune bataille majeure en Europe de l'Ouest

1940

10 mai – 22 juin : invasion du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Belgique et de la France par l'Allemagne

Juin 1940 : exode des Français du Nord vers le Sud du pays

10-13 juin : repli du gouvernement français à Tours devant l'avancée allemande, Tours devient capitale provisoire (avant Bordeaux et Vichy)

14 juin 1940 : entrée des Allemands dans Paris, déclarée « ville ouverte »

5-18 juin : avancée de l'armée allemande au nord de Tours

17 juin : demande d'armistice du maréchal Pétain, nouveau président du Conseil

18 juin : Tours, ville ouverte

18 juin : destruction partielle des ponts (pont de Fil, pont de la Vendée, pont Napoléon, pont de la Motte, pont Wilson) par l'armée française pour bloquer l'avancée des Allemands

Nuit du 18-19 et 20 juin : bombardements allemands sur Tours depuis Saint-Cyr et Saint-Symphorien. Des incendies détruisent le centre-ville (Place Anatole France, rue Nationale...)

18 juin : appel du général de Gaulle depuis Londres

21 juin : entrée de l'armée allemande dans Tours sans combats

22 juin : signature de l'armistice par le maréchal Pétain, nouveau président du Conseil. Annexion de l'Alsace-Lorraine, début de l'occupation du Nord et de l'Ouest du pays, installation en « zone sud » du gouvernement, avec Vichy pour capitale

25 juin 1940 : entrée en vigueur de la ligne de démarcation marquant la limite entre la zone occupée et la zone libre : Tours est en zone occupée

10 juillet 1940 : pouvoirs constitutants et pleins pouvoirs votés par l'Assemblée à Pétain

11 juillet : Actes constitutionnels, fin de la III^e République. Pétain est chef de l'État Français (régime de Vichy)

Octobre 1940 : Pétain choisit la collaboration avec l'Allemagne

1941

8 décembre 1941 : entrée en guerre des États-Unis, sur le front Pacifique

1942

15-16 juillet 1942, 9 octobre 1942, 26 janvier 1944 : rafles des populations juives à Tours. Au total, 1019 juifs sont déportés depuis l'Indre-et-Loire

Novembre 1942 : occupation de la « zone libre » par l'Allemagne

1944

Nuit du 19 au 20 mai : bombardements anglo-américains sur Tours, visant les installations ferroviaires. 143 morts et 67 blessés, destruction de 300 maisons,

6 juin : débarquement des troupes britanniques, américaines et canadiennes en Normandie

15 août : débarquement des forces alliées en Provence

25 août : massacre de Maillé

25 août : libération de Paris par les forces de la France Libre et les alliés

1^{er} septembre : libération de Tours

Décembre 1944 : pratiquement toute la France, la majeure partie de la Belgique et une partie des Pays-Bas sont libérées

1945

Janvier-avril : libération de l'Europe de l'Est (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Autriche...) par les forces soviétiques

16 avril : Les Soviétiques encerclent Berlin

30 avril : suicide d'Hitler

7-8 mai : reddition sans condition de l'Allemagne, signature de l'armistice. Fin de la guerre en Europe

Mai-août : offensives américaines et soviétiques en Asie et dans le Pacifique

2 septembre : reddition sans condition du Japon et armistice. Fin de la guerre en Asie.



Archives Municipales de Tours, Fonds Jean Meunier, 5 Z 32

[En débutant, le maire de Tours rend hommage aux morts qu'il ne faut pas oublier en ce jour d'allégresse. Puis il évoque l'effort gigantesque de nos alliés. Et il adresse un tribut de reconnaissance au général de Gaulle]

« C'est autour du nom de de Gaulle que s'est créé, plus qu'une doctrine, un mouvement et un esprit, l'esprit de résistance. Il est indispensable de le conserver pour la tâche constructive de l'avenir ; c'est grâce à l'esprit de résistance qu'un effort considérable, un effort je ne dirais pas inconnu mais invisible, peut-être encore méconnu, a pu être entrepris. Il fallait d'abord libérer la France du nazisme envahisseur. Il fallait reconquérir une indépendance perdue. Il fallait surtout, dans l'âme des Français meurtris, recréer l'espérance. Il fallait ensuite laver la France d'une souillure abominable, la souillure de Vichy : il fallait effacer la part trop grande, hélas, de la trahison dans notre malheur de 1940. Il fallait laver la France de cette souillure de la complicité avec l'ennemi provisoirement vainqueur car, enfin, est-il défendu de dire que si nous avons souffert de l'occupation et de l'oppression allemande, notre souffrance a des comptes à demander à ceux qui furent des complices : s'il y a de nos compatriotes qui, pour des raisons diverses, ont été traqués, n'y a-t-il pas eu complicité chez ceux qui avaient émis la prétention de représenter la France ?

Si l'on a poursuivi, traqué, humilié des Juifs, des Communistes, des Gaullistes, des Francs-Maçons, qui donc en a fourni la liste, qui donc a prêté main forte à cette oppression, si ce n'est Vichy ?

Nous avons à rendre à la France ses traditions : c'est pour cela que nous avons lutté tous ensemble, tous mes camarades de la résistance, pendant quatre longues années dont l'histoire, peut-être, dira toutes les peines qu'elles ont comportées. Aujourd'hui s'étalent au grand jour nos camarades FFI avec leurs brassards qui existaient, croyez-moi, dans l'ombre depuis quatre ans. Aujourd'hui, nous voyons le côté visible de la résistance puisque la libération nous permet de nous dévoiler : ce que nous voyons ici, ce sont des camarades qui marchent au grand jour, ces va-nu-pieds de 1944 dont la tenue n'est pas sans grandeur.

L'une des principales traditions de la France, c'est la tradition républicaine. « République », cela veut dire pour nous non pas une doctrine statique mais un effort constant, quotidien, vers plus de justice sociale et plus de liberté ; nous n'entendons pas, certes, et personne, parmi les hommes qui sont aux postes de commandement, n'entend proposer de reprendre textuellement les institutions de la III^e République, mais nous avons bien le droit de dire que la III^e République n'est pas coupable des fautes dont Vichy l'a accablée ; nous avons le droit de dire qu'avec ses défauts et ses torts, elle valait mieux que le meilleur des nazismes et le meilleur des régimes vichyssois et qu'elle fut regrettée par un grand nombre de ceux-là même qui l'avaient combattue.

Ce à quoi nous aspirons, c'est de créer une République nouvelle, de créer une République plus ferme, plus sûre d'elle, mais une République qui ne tolérera pas d'être servie par ceux qui la détestent. Ce qui nous est arrivé, voyez-vous, en 1940, c'est un peu ce qui arrive à un homme riche qui est sur le point de mourir : les héritiers sans scrupules attendent avec impatience sa mort, quand ils ne la facilitent pas. Nous ne voulons pas qu'une tragédie semblable recommence. Oui,

nous voulons faire, bien que ce mot soit disqualifié, une rénovation nationale et ce sera notre façon à nous de tenir les promesses des autres.

Une tâche immense nous attend ; elle s'étale sur trois plans : sur le plan économique, sur le plan politique et sur le plan moral. Sur le plan économique, nous avons à reconstruire, nous avons à relever nos ruines et nous le voulons d'une façon absolue et surtout, croyez-moi, redonner au travail sa valeur et au travailleur ses droits. Cela suppose une lutte implacable contre l'ignoble victoire du capital et aussi contre la pourriture de l'argent.

Sur le plan politique, nous voulons construire une démocratie véritable, nous ne voulons pas qu'un malentendu se place entre vous et nous : nous sommes placés à certains postes responsables par le gouvernement de la République mais il est bien entendu que nous n'y sommes qu'à titre provisoire pour assurer la transition, pour préparer l'avenir de la France. Dès qu'il sera possible, dès que nos camarades déportés et prisonniers seront rentrés, dès que la presse libre aura pu vous faire connaître les doctrines de l'ordre qui vient, nous ferons appel au peuple souverain qui, dans notre esprit, reste souverain. C'est donc vous, citoyens et citoyennes, car les femmes, demain, auront leur mot à dire, c'est donc vous qui déciderez et jugerez.

Enfin, sur le plan moral, c'est là où la tâche est immense surtout pour une jeunesse qui, pendant quatre ans, a vécu dans un air corrompu et vicié, dans une atmosphère de mensonge où l'individualisme a sévi ; nous avons à sauver la jeunesse et c'est notre première tâche ; nous avons à apprendre à chacun à faire son devoir, à sa place et c'est là qu'il convient de rappeler cette belle parole du général de Gaulle : « l'honneur, c'est d'être une vague de la mer ».

Oui, nous voulons purifier l'atmosphère sans appliquer le principe de vengeance bien que des gens qui ont tant souffert auraient des excuses à se venger. Vous pouvez être assurés de cela : les traîtres, ceux qui ont méconnu leur devoir au point de prendre position contre la patrie, seront châtiés impitoyablement.

Rien, tant que votre confiance nous restera, rien ne nous empêchera de faire notre devoir : sur ce point même, le devoir c'est de faire la vraie justice, de frapper les vrais coupables, d'abord parce que nous sommes fidèles à la plus belle, à la plus noble des traditions républicaines, la tradition des droits de l'homme, pour éviter de retomber ou d'imiter les mesures infâmes de la Gestapo dont nous brûlerons tout à l'heure les odieux emblèmes.

Aussi, mes chers amis, pour une autre raison, puisque l'expérience de quatre années de combat difficile nous a appris à être méfiants, nous nous méfions. On a démoli la III^e République en favorisant la défaite, nous craignons que l'on cherche à démolir la IV^e République en fomentant le désordre. Méfiez-vous donc des provocateurs, méfiez-vous donc des fauteurs de troubles, des faux FFI ; de ceux qui s'intitulent eux-mêmes des chefs et qu'on n'a jamais vus ; méfiez-vous de tous ces

fauteurs de troubles, c'est le plus grand danger qui nous menace : la Résistance, la République n'ont rien à faire avec le gangstérisme.

Il est possible qu'une poignée de coupables cherchent à saboter notre œuvre. Nous sommes sûrs de votre appui. Il faut nous faire confiance. Nous avons le droit de demander votre confiance puisque nous avons fait nos preuves dans la lutte clandestine, puisque nous sommes mûris par les difficultés de cette lutte, puisque nous avons appris à nous connaître et à nous estimer.

Oui, certains retardataires s'étonneront peut-être de voir unis des hommes appartenant à des milieux différents, à des opinions si différentes : cela n'étonnera que les gens qui n'ont pas compris. Il y a une partie saine de cette population, une partie qui n'a jamais désespéré ni de la France ni de la liberté ni de la République, et c'est cette partie saine que nous avons l'intention de représenter. Nous avons appris à nous connaître, à nous unir. Il est exact que nous avons vu, et ce pour le plus grand bien de la France, se côtoyer, se comprendre, travailler fraternellement, l'ouvrier communiste et le grand chef d'entreprise, le franc-maçon et le prêtre.

Sans doute faut-il préciser que cela ne signifie pas pour aucun de nous, et c'est notre honneur, l'abandon d'aucune de nos idées, d'aucune de nos croyances.

Dans sa péroraison, M. Jean Meunier évoque en termes prenants le drame le plus pathétique de l'histoire de notre pays. Après la « Marche américaine » jouée par la Musique Municipale, M. Vivier, préfet d'Indre-et-Loire, prend la parole. »

La question des femmes tondues à Tours

A la Libération, de nombreuses femmes accusées d'avoir collaboré avec l'occupant sont tondues et violentées publiquement. Elles sont accusées à tort ou à raison de « collaboration horizontale » mais aussi de dénonciations, marché noir, collaboration politique. L'historien F. Virgili estime leur nombre à 20 000 pour l'ensemble du pays, dont la majorité le furent à la libération à l'été 1944 et d'autres encore après mai 1945. Tours n'échappe pas à cette forme d'épuration extra-judiciaire : outre le journal de Jean Chauvin, on en trouve des mentions dans les archives officielles et dans d'autres témoignages.

a

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

ÉTAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA

Saint Symphorien, le 1er Septembre 1944

POLICE NATIONALE

**COMMISSARIAT DE POLICE
de SAINT-SYMPHORIEN**

Le Commissaire de Police de St Symphorien
Monsieur le Commissaire Central de Police,
à Tours.

u. 484

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'activité de
mon commissariat pendant la période du 18 août au 1er septembre.

[...]

2°) Des groupes importants de 40 à 50 personnes mènent, des femmes et filles tondues, par les rues. L'opinion publique étant soulevée contre ces femmes qui ont mené une vie trop intime et d'une manière avouée, éhontée avec des militaires allemands, aucune intervention n'est possible. Des membres du F.F.I. portant brassard tricolore accompagnent ces groupes. Ces scènes se renouvellent assez tard dans la journée, jusqu'à 22 heures environ. A 19 h. notamment, elles seront accompagnées de scènes violentes chez M. ROY, cafetier quai Paul Bert, lequel porte plainte; elles sont là, conduites par des garnements du quartier. Divers membres de l'Administration se font connaître et se mettent à ma disposition au cours de la journée; un rapport spécial est fourni.

[...]

Compte-rendu de l'activité du commissariat de Saint-Symphorien du 18 août au 1^{er} septembre au
Commissaire Central de Police de Tours, 1^{er} septembre 1944 (extraits) (AD37_66W4)

Par suite des événements militaires, elle ne put partir en Allemagne, mais en Juin 1944 elle entrât à l'hôpital Bretonneau (section allemande) en qualité d'interprète. Là, elle se fit remarquer par son dévouement à la cause de l'occupant; elle n'hésita pas à signaler à ses chefs allemands des femmes françaises qui emportaient du pain de l'hôpital. Reconnue, Place du Palais, le 1er Septembre, par des élèves du Collège Moderne de garçons, elle fut violemment prise à partie par la foule et il s'en fallut de peu qu'elle n'eut les cheveux coupés.

Réponse du Cabinet du Préfet à une demande de renseignement du Général Koenig, Commandant en chef Français en Allemagne au sujet d'une femme ayant été professeur d'allemand à Tours en 1943-1944 (extrait), 6 février 1947 (AD37_46 W 115)

Mémoires de Robert Vivier

Robert Vivier, *Touraine, 39-45. Histoire de l'Indre-et-Loire durant la seconde guerre mondiale*, CLD, 1989, p. 291 (8° 1544)

« Voici pour l'histoire officielle de la libération de Tours ; il y a les à-côtés, qui sont anecdotes, mais qui témoignent de la démesure chez certains, chez d'autres au contraire beaucoup d'humanité, évitant les exactions et les bouleversements odieux observés lors des époques révolutionnaires ou en temps de guerre.

– Mme D., résistante fort connue à Tours, « descend » la rue Nationale pour atteindre la place du Palais ; elle se heurte à deux jeunes gens, traînant et soulevant une jeune femme, tondu à ras, couverte d'ecchymoses, de poussière et de peintures bariolées.

Elle leur crie son indignation, outrée de l'ignoble spectacle qui se déroule devant elle, elle invite ces justiciers des premières heures de la Libération à rejoindre les Forces françaises combattantes qui poursuivent le combat.

– Ce jeune interne en médecine – qui est de garde à l'hôpital en ce 1^{er} jour de septembre (respectueux de Code de déontologie et d'une certaine éthique de vie, il entend conserver l'anonymat) – nous rapporte : « *J'ai vu arriver dans une camionnette plusieurs femmes, traînées à terre, bousculées, dénudées, honteusement injuriées et blessées, qui n'avaient commis qu'un seul crime, celui d'avoir pratiqué la collaboration horizontale avec les occupants.* »

Il leur donne des soins, les fait hospitaliser, les soustrayant ainsi aux violences d'une foule hystérique. »

Photographies extraites des albums de Jean Chauvin



Légende de Jean Chauvin : « la « justice populaire » passe dans les villes comme dans les campagnes et les chevelures des « collaboratrices » tombent sous les ciseaux vengeurs. »

Loches, 1944 (FRAD037_40J31_016_066)



Légende de Jean Chauvin : « Femmes « collabos » (du Petit-Pressigny) tondues à Loches. »

FRAD037_40J31_016_065



Ligueil, 1944 (FRAD037_40J31_016_066)

Bibliographie

La France virile. Des femmes tondues à la libération, Fabrice Virgili, Payot, 2019

« Les « tondues » à la Libération : le corps des femmes, enjeu d'une réappropriation » Fabrice Virgili, *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 1(1), 8-8, 1995.

<https://shs.cairn.info/revue-clio-1995-1-page-8?lang=fr>

Femmes tondues à la Libération : « Un moyen de réaffirmer une virilité », Léa Beaudufe-Hamelin, 27.08.2024

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/femmes-tondues-a-la-fin-de-la-seconde-guerre-mondiale-la-liberation-est-un-moyen-de-reaffirmer-une-virilite>

« 1939-1945. C'était hier, la Touraine dans la guerre », documentaire composé de films d'époque tournés par des amateurs et de documents d'archives rassemblés et commentés par le Docteur Jean Chauvin et Daniel Costelle

 En seconde partie, attention, des images peuvent choquer !
<https://archives.touraine.fr/ark:/37621/n64hkmsd3f05>